Sujet : CAILLAC MANON demande : Sanary-sur-Mer délimitation du rivage de la mer au droit de la parcelle AW 269

**Date :** Tue, 14 Mar 2023 13:32:47 +0100

Madame, Monsieur,

Je fréquente cet établissement depuis des années et à différentes périodes durant son ouverture.

Je n'ai jamais constaté de vagues ayant submergé la zone occupée par les clients.

Cet établissement n'a jamais mis en danger la sécurité de ses clients de part son emplacement et son utilisation. Je vous prie de recevoir cet avis,

Manon Caillac

Profil: particulier

Nom: CAILLAC

Prénom: MANON

Ville: SAINT CYR SUR MER